



# 30 JUIN 2022 LIVRET FINANCIER

RÉSULTATS FINANCIERS

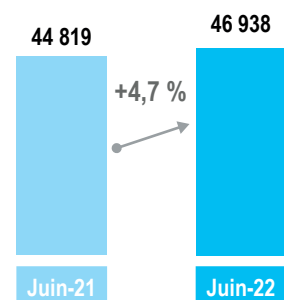


مصرف المغرب  
CRÉDIT DU MAROC  
Toute une banque pour vous

## CRÉDIT DU MAROC : UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE ET DES RÉSULTATS EN CROISSANCE CONTINUE

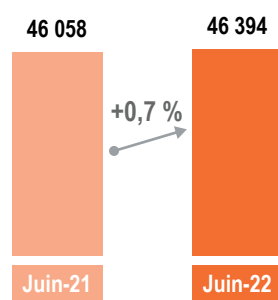
Le Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc s'est réuni le 29 juillet 2022, sous la présidence de Monsieur Michel Le Masson, pour examiner l'activité et les comptes arrêtés au 30 juin 2022 par le Directoire.

### ENCOURS CRÉDITS



En millions de dirhams

### ENCOURS RESSOURCES BILAN



En millions de dirhams

### UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE CORROBORÉE PAR UN BÉNÉFICE NET PART DU GROUPE EN HAUSSE DE 16,9 %

#### UNE DYNAMIQUE FAVORABLE DES CRÉDITS - ENCOURS CRÉDITS +4,7 %

A fin juin 2022, Crédit du Maroc confirme son rôle de financeur et accompagnateur du développement économique du pays avec des emplois clientèle qui augmentent de 4,7 % sur un an pour se hisser à 46 938 millions de dirhams. Cette progression est stimulée par les crédits court terme entreprises dans un contexte économique de renchérissement des coûts d'approvisionnement et d'attente pour les projets d'investissement.

Les encours des crédits aux particuliers évoluent de 2,6 % à 19 674 millions de dirhams soutenus par la progression de 3,7 % des crédits à l'habitat qui compense le recul de 2,1 % des crédits à la consommation.

Sur le marché des entreprises, les crédits court terme se renforcent de 24,2 %. Pour leur part, les crédits à l'équipement et le crédit-bail s'apprécient de 0,9 % faisant ainsi preuve d'une résilience face à une conjoncture économique peu favorable.

#### UNE ORIENTATION POSITIVE DE LA COLLECTE BILAN - ENCOURS RESSOURCES BILAN +0,7 %, RESSOURCES HORS BILAN -0,6 %

Au premier semestre 2022, les ressources bilan évoluent de 0,7 % à 46 394 millions de dirhams, portées par la progression des ressources à vue de 1,8 % à 33 343 millions de dirhams. Les ressources d'épargne se replient, quant à elles, de 1,8 % à 9 822 millions de dirhams.

S'agissant des ressources hors bilan, celles-ci affichent un recul de 0,6 % à 14 417 millions de dirhams en raison de la baisse de 3,0 % des encours d'OPCVM. Pour leur part, les encours en assurance vie progressent de 4,8 %.

#### UNE ACTIVITÉ BANCASSURANCE RALENTIE - DES PRIMES NON-VIE EN BAISSÉ DE 4,8 %

Les primes collectées au premier semestre 2022 en assurance non-vie sont en repli de 4,8 % par rapport à la même période de 2021 dont -6,7 % sur la prévoyance, -5,0 % sur le dommage et -4,6 % sur l'assistance.

#### UN PRODUIT NET BANCAIRE EN PROGRESSION - PNB CONSOLIDÉ +6,5 %

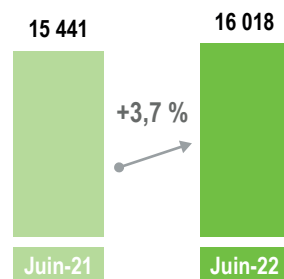
A fin juin 2022, le produit net bancaire consolidé s'élève à 1 284,9 millions de dirhams, en hausse de 6,5 % par rapport au premier semestre 2021.

La marge nette d'intérêt s'apprécie de 4,1 % à 990,7 millions de dirhams bénéficiant, notamment, de l'accroissement des crédits et de la poursuite de l'optimisation du coût de la collecte.

La marge sur commissions progresse de 2,7 % à 213,6 millions de dirhams grâce à la bonne performance des activités à l'international ainsi que du cash management. Le résultat des opérations de marché s'affiche en hausse de 36,5 % à 130,7 millions de dirhams, bénéficiant de la performance de l'activité de change.

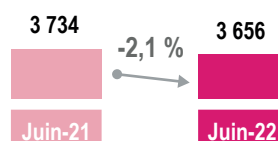
Les filiales de Crédit du Maroc<sup>1</sup> génèrent, quant à elles, un PNB global de 92,3 millions de dirhams au premier semestre 2022, en repli de 6,0 % par rapport à la même période de 2021.

### CRÉDITS HABITAT



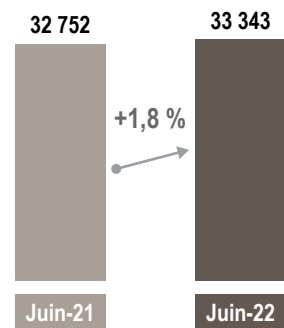
En millions de dirhams

### CRÉDIT À LA CONSOMMATION



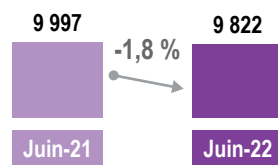
En millions de dirhams

### RESSOURCES À VUE



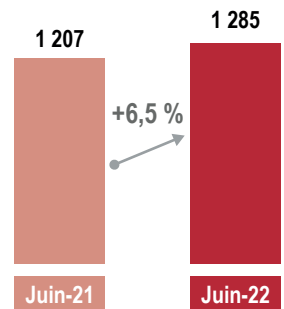
En millions de dirhams

### RESSOURCES D'ÉPARGNE



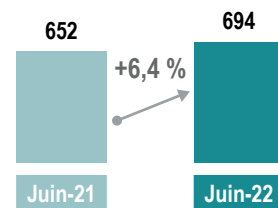
En millions de dirhams

### PRODUIT NET BANCAIRE



En millions de dirhams

### CHARGES D'EXPLOITATION



En millions de dirhams

<sup>1</sup> Crédit du Maroc Assurances, Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc International, Crédit du Maroc Capital et SIFIM.

## UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION EN HAUSSE - RBE CONSOLIDÉ +6,6 %

Le résultat brut d'exploitation croît de 6,6 % à 591,4 millions de dirhams, tenant compte de la hausse de 6,4 % des charges générales d'exploitation, en lien avec la progression de 8,6 % des amortissements induits par la poursuite des investissements déployés par Crédit du Maroc sous l'égide de son projet d'entreprise 'Tajdid 2022'. Le coefficient d'exploitation se situe à 54,0 % identique à celui du premier semestre 2021.

A noter que Crédit du Maroc a engagé sur le premier semestre 2022 un montant total de 150,8 millions de dirhams d'investissements dont l'essentiel est concentré sur les grands projets structurants de la banque.

## UN COÛT DU RISQUE EN NET REPLI - COÛT DU RISQUE -84,2 %, TAUX DE COUVERTURE 87,1 %

Le coût du risque consolidé se replie de 84,2 % à 10,5 millions de dirhams. Cette évolution s'explique par une sinistralité maîtrisée et anticipée, couplée à la mise à jour statistique des paramètres de calcul générant un impact favorable sur le coût du risque.

Dans le cadre de sa politique de gestion prudente et anticipative des risques, **Crédit du Maroc affiche un taux de couverture de 87,1 % à fin juin 2022.**

Les créances en souffrance poursuivent leur trend baissier avec un repli de 4,5 % à 3 712 millions de dirhams à fin juin 2022. Ainsi, le **taux de créances douteuses et litigieuses se trouve ramené à 7,9 % à fin juin 2022 contre 8,7 % une année auparavant.**

## UNE CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE EN FORTE HAUSSE - RÉSULTAT NET PART DU GROUPE +16,9 %

Le résultat net part du groupe Crédit du Maroc s'élève à 324,7 millions de dirhams, en hausse de 16,9 % par rapport au premier semestre 2021, bénéficiant d'une bonne dynamique commerciale et d'une évolution favorable du coût du risque.

## DES FONDAMENTAUX FINANCIERS SAINS - RATIO DE SOLVABILITÉ 14,81 %, LIQUIDITY COVERAGE RATIO (LCR) 124,1 %

Au titre du premier semestre 2022, les fonds propres consolidés se situent à 6 893 millions de dirhams. Représentant la **solidité financière de Crédit du Maroc**, le ratio de solvabilité global ressort à 14,81 %, le ratio Core Tier 1 à 12,18 % et le ratio de liquidité LCR à 124,1 %.

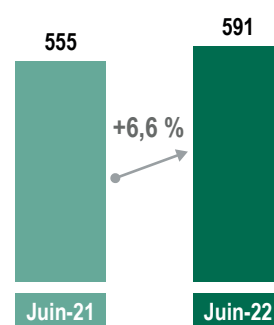
L'endettement de Crédit du Maroc s'élève à 1 578,9 millions de dirhams, en hausse de 4,0 % par rapport au premier semestre 2021.

## DES INDICATEURS FINANCIERS SOCIAUX BIEN ORIENTÉS

Au niveau des comptes sociaux de Crédit du Maroc :

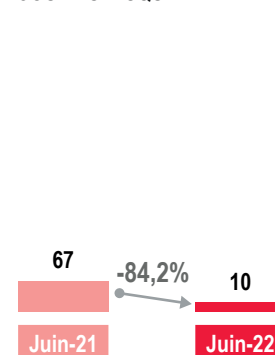
- le produit net bancaire s'élève à 1 252,8 millions de dirhams, en augmentation de 7,4 % par rapport au premier semestre 2021 ;
- le résultat brut d'exploitation augmente de 11,6 % à 603,5 millions de dirhams ; il intègre des charges générales d'exploitation de 693,4 millions de dirhams, en progression de 8,7 % ;
- le résultat net social s'élève à 336,1 millions de dirhams, en baisse de 13,6 % par rapport à fin juin 2021, tenant compte d'un coût du risque de 70,9 millions de dirhams contre -27,6 millions de dirhams une année auparavant, sous l'effet d'une reprise exceptionnelle en 2021.

### RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION



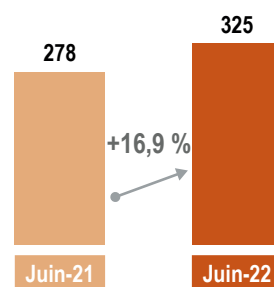
En millions de dirhams

### COÛT DU RISQUE



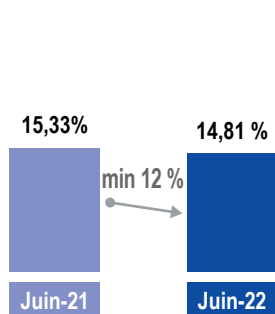
En millions de dirhams

### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



En millions de dirhams

### RATIO DE SOLVABILITÉ



En millions de dirhams

## CREDIT DU MAROC POURSUIT SA TRANSFORMATION ET SON DEVELOPPEMENT POUR MIEUX SERVIR SES CLIENTS

Sur le plan du projet client, Crédit du Maroc continue sa transformation digitale à travers la rénovation de **e-Immo**, premier site web bancaire spécialisé en **crédit immobilier au Maroc** permettant de réaliser la simulation de son offre de crédit habitat et d'obtenir un accord de principe en ligne en temps réel.

Crédit du Maroc a, par ailleurs, lancé « **l'Académie de la Bancassurance** », un parcours de formation certifiant ouvert aux collaborateurs du réseau, afin d'accompagner leur montée en compétences et mieux servir les clients.

Par ailleurs, et pour enrichir la gamme d'offres proposées, Crédit du Maroc a obtenu **l'agrément de l'ACAPS** pour distribuer, au travers de sa fenêtre participative **Arreda**, les produits **Takaful**.

Sur le plan sociétal, Crédit du Maroc a organisé une rencontre-débat sur le thème de la finance verte et des critères ESG, affirmant ainsi son ambition d'être un acteur de référence dans le financement de la transition énergétique et des initiatives écologiques de ses clients.

Enfin, les grands projets de transformation de Crédit du Maroc poursuivent leurs avancées majeures dans le cadre du projet d'entreprise 'Tajdid 2022' :

- le projet du nouveau siège « Les Arènes » avec la finalisation des derniers travaux ainsi que la préparation du déménagement et de l'exploitation du site ;
- le projet du nouveau Core Banking System (CBS) avec la finalisation en cours des travaux de conception fonctionnelle et le démarrage de la phase de construction du CBS ;
- le nouveau modèle de distribution avec l'inauguration de la nouvelle Direction régionale de Marrakech et de l'Agence M-Avenue, la poursuite de la livraison de nouveaux espaces Libres Services Bancaires (LSB) avec près d'une vingtaine d'agences équipées ;
- le programme de transformation digitale avec le lancement du portail e-banking corporate et des nouvelles versions de MyCDM Mobile et de MyCDM Web intégrant de nouvelles fonctionnalités au service des clients.

*Le Conseil de Surveillance remercie le Directoire et l'ensemble des équipes de Crédit du Maroc pour leur engagement et leur contribution aux réalisations du premier semestre 2022.*

\* \* \*

Compte tenu de la décision de Crédit du Maroc Capital de cesser son activité, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, au vu de la demande de retrait d'agrément formulée par Crédit du Maroc Capital le 14 février 2022, a prononcé en date du 26 juillet 2022 le retrait d'agrément de la société de bourse Crédit du Maroc Capital.

#### **LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE AU 30 JUIN 2022 :**

- La BERD et Crédit du Maroc signent un nouveau partenariat portant sur une nouvelle ligne de financement pour accélérer la transition verte au Maroc
- Crédit du Maroc - Résultats consolidés au 31 décembre 2021
- Crédit du Maroc décroche de nouveau le Label RSE de la CGEM
- Changement à la Présidence du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc
- Crédit du Maroc - Résultats consolidés au 31 mars 2022
- Crédit du Maroc choisit M Avenue pour y installer sa nouvelle Direction Régionale à Marrakech.

Contact Presse - Communication financière : Mouna Benrhanem - [mouna.benrhanem@ca-cdm.ma](mailto:mouna.benrhanem@ca-cdm.ma)

Site web : [www.creditdumaroc.ma](http://www.creditdumaroc.ma) – Centre de Relation Clients : 3232

Lien pour télécharger le livret financier : [https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/livret\\_financier\\_resultats\\_au\\_30\\_juin\\_2022.pdf](https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/livret_financier_resultats_au_30_juin_2022.pdf)



## BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 462 061	1 924 697
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 944 493	2 617 555
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transactions</i>	3.5	2 598 393	2 239 542
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>	3.5	346 100	378 013
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.3	3 345 659	2 932 317
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	3.3	3 345 659	2 932 317
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		-	-
Titres au coût amorti	3.2	10 521	13 884
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3.2	3 581 340	3 334 880
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	3.2	46 937 862	46 079 164
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'Impôt Exigible	3.8	83 217	75 448
Actifs d'impôt différé	3.8	96 817	154 189
Comptes de régularisation et autres actifs	3.4	378 681	339 490
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 452 545	1 410 030
Immobilisations incorporelles	3.6	527 458	464 321
Ecart d'acquisition		-	-
<b>TOTAL</b>		<b>60 820 653</b>	<b>59 345 976</b>

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9	16
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.9	18 213	5 190
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	3.9	18 213	5 190
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3.1	3 608 437	3 092 330
Dettes envers la clientèle	3.1	46 394 493	46 239 136
Titres de créance émis	3.1	1 010 438	602 500
Passifs d'impôt exigibles	3.8	96 610	124 421
Passifs d'impôt différé	3.8	12 673	15 302
Comptes de régularisation et autres passifs	3.4	1 540 976	1 144 410
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	531 735	567 018
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 273 496	1 251 665
<b>Capitaux propres</b>		<b>6 333 573</b>	<b>6 303 988</b>
Capital et réserves liées		3 859 722	3 859 722
Réserves consolidées		2 099 867	1 748 611
<i>Part du groupe</i>		2 043 101	1 694 129
<i>Part des minoritaires</i>		56 766	54 482
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		47 898	64 292
<i>Part du groupe</i>		47 898	64 292
<i>Part des minoritaires</i>		-	-
Résultat net de l'exercice		326 086	631 363
<i>Part du groupe</i>		324 712	627 392
<i>Part des minoritaires</i>		1 373	3 971
<b>TOTAL</b>		<b>60 820 653</b>	<b>59 345 976</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	30/06/2022	30/06/2021
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2.2	1 132 645	1 106 810
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	2.2	141 902	155 292
<b>Marge d'Intérêt</b>		<b>990 743</b>	<b>951 518</b>
Commissions (Produits)	2.3	231 283	223 109
Commissions (Charges)	2.3	17 674	15 073
<b>Marge sur Commissions</b>		<b>213 609</b>	<b>208 036</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.5	130 786	96 085
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		131 533	94 242
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		-747	1 843
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.6	-121	-352
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		-121	-352
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Produits des autres activités		10 564	3 081
Charges des autres activités		60 673	51 609
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>1 284 907</b>	<b>1 206 760</b>
Charges générales d'exploitation		601 169	567 057
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		92 384	85 047
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>		<b>591 354</b>	<b>554 656</b>
Coût du risque <sup>(1)</sup>	2.1	-10 499	-66 642
<b>Résultat d'Exploitation</b>		<b>580 856</b>	<b>488 014</b>
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	23 188	-803
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
<b>Résultat avant Impôt</b>		<b>604 044</b>	<b>487 210</b>
Impôts sur les résultats	3.8	277 958	208 280
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
<b>Résultat net</b>		<b>326 086</b>	<b>278 930</b>
Intérêts minoritaires		1 373	1 140
<b>Résultat net Part du groupe</b>		<b>324 712</b>	<b>277 790</b>
Résultat par action		29,84	25,53
Résultat dilué par action		29,84	25,53
Résultat de base par action des activités poursuivies		29,84	25,53
Résultat de base par action des activités abandonnées		-	-

<sup>(1)</sup> Le coût du risque tient compte de la revue annuelle des paramètres de calcul des provisions sur les encours sains (Bucket 1&2) et les encours en souffrance (Bucket 3), ainsi que de la première application de la LGD modèle du groupe CDM en lieu et place de la LGD forfaitaire sur ces mêmes encours. Ces changements ont eu un impact positif sur le coût du risque du premier semestre 2022.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2022	31/12/2021
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>604 044</b>	<b>1 057 622</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	92 384	178 153
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-123 575	-422 256
+/- Dotations nettes aux provisions	-35 316	-121 318
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	23 188	-3 866
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	29 769	-23 675
+/- Autres mouvements	76 463	6 077
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>62 912</b>	<b>-386 887</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-308 032	3 293 490
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-625 904	-15 843
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-721 125	-1 839 499
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	262 693	-69 842
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-	-
- Impôts versés	-213 601	-365 824
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-1 605 969</b>	<b>1 002 481</b>
<b>Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>-939 013</b>	<b>1 673 217</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-221 223	-365 742
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-221 223</b>	<b>-365 742</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-283 510	-56 588
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	400 000	-1 200 000
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>116 490</b>	<b>-1 256 588</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>3 403</b>	<b>2 507</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>-1 040 343</b>	<b>53 394</b>

### COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE

COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	30/06/2022	31/12/2021
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3 218 375</b>	<b>3 164 981</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 925 068	2 559 758
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 293 307	605 223
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>2 178 032</b>	<b>3 218 375</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 462 675	1 925 068
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	715 357	1 293 307
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-1 040 343</b>	<b>53 394</b>

## RÉSULTAT NET, GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	30/06/2022	31/12/2021
<b>Résultat net</b>	<b>326 086</b>	<b>631 363</b>
<b>Éléments recyclables en résultat net :</b>	<b>-12 969</b>	<b>3 047</b>
Écarts de conversion	3 403	2 507
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-25 988	856
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables	-	-
Impôts liés	-9 616	317
<b>Éléments non recyclables en résultat net :</b>	<b>-21</b>	<b>4 324</b>
Réévaluation des immobilisations	-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-34	6 863
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat	-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables	-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables	-	-
Impôts liés	-13	2 539
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-12 991</b>	<b>7 370</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	313 095	638 733
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	311 722	634 763
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 373	3 971

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2020</b>	<b>1 088 121</b>	<b>2 777 134</b>	<b>-</b>	<b>1 739 527</b>	<b>60 508</b>	<b>-</b>	<b>5 665 290</b>	<b>56 028</b>	<b>5 721 318</b>
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-49 510	-	-	-49 510	-1 546	-51 055
Autres	-	-5 533	-	-	-	-	-5 533	-	-5 533
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>627 392</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>627 392</b>	<b>3 971</b>	<b>631 363</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-540	-	-540	-	-540
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	4 324	-	4 324	-	4 324
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	2 507	-	-	2 507	-	2 507
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 507</b>	<b>3 784</b>	<b>-</b>	<b>6 291</b>	<b>-</b>	<b>6 291</b>
Autres	-	-	-	1 604	-	-	1 604	-	1 604
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2021</b>	<b>1 088 121</b>	<b>2 771 601</b>	<b>-</b>	<b>2 321 521</b>	<b>64 292</b>	<b>-</b>	<b>6 245 536</b>	<b>58 453</b>	<b>6 303 988</b>
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-281 823	-	-	-281 823	-1 686	-283 510
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>324 712</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>324 712</b>	<b>1 373</b>	<b>326 086</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-16 372	-	-16 372	-	-16 372
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-21	-	-21	-	-21
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	3 403	-	-	3 403	-	3 403
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 403</b>	<b>-16 394</b>	<b>-</b>	<b>-12 991</b>	<b>-</b>	<b>-12 991</b>
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Capitaux propres clôture au 30 JUIN 2022</b>	<b>1 088 121</b>	<b>2 771 601</b>	<b>-</b>	<b>2 367 813</b>	<b>47 898</b>	<b>-</b>	<b>6 275 434</b>	<b>58 140</b>	<b>6 333 573</b>

## NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les normes et principes comptables n'ont subi aucun changement par rapport à la publication effectuée au 31/12/2021.

### PRINCIPES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

#### Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés au Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

#### Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, la définition de contrôle, selon IFRS 10 comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice ;
- L'exposition ou le droit à des rendements variables, en raison des liens avec l'entité émettrice ;
- La capacité de Crédit du Maroc d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Crédit du Maroc contrôle une entité émettrice si et seulement si ces trois éléments sont réunis.

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Selon IFRS 11, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariats se distinguent par les droits et obligations des parties à l'entreprise.

- **Entreprise commune** : les coparticipants ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque coparticipant comptabilise ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- **Coentreprise** : les coentrepreneurs ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

#### Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 et 11. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- **l'intégration globale**, applicable selon les conditions citées par la norme IFRS 10 ;
- **la mise en équivalence**, pour les coentreprises ayant des droits sur l'actif net, tel que cité par la norme IFRS 11 ;
- **la quote-part des actifs, passifs, charges et produits**, pour les entreprises communes ayant des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, selon la norme IFRS 11.

#### Retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

#### Conversion des états financiers des activités à l'étranger (IAS21)

Les états financiers des entités représentant une « activité à l'étranger » (filiale, succursale, entreprise associée ou une coentreprise) sont convertis en dirhams en deux étapes :

- **conversion**, le cas échéant, de la monnaie locale de tenue de compte en monnaie fonctionnelle (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité). La conversion se fait comme si les éléments avaient été comptabilisés initialement dans la monnaie fonctionnelle (mêmes principes de conversion que pour les transactions en monnaie étrangère) ;
- **conversion de la monnaie fonctionnelle en dirhams**, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe CDM. Les actifs et les passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis au cours de clôture. Les éléments de capitaux propres, tels que le capital social ou les réserves, sont convertis à leur cours de change historique. Les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres. Ces écarts de conversion sont comptabilisés en résultat en cas de sortie de l'activité à l'étranger (cession, remboursement de capital, liquidation, abandon d'activité) ou en cas de déconsolidation due à une perte de contrôle (même sans cession) lors de la comptabilisation du résultat de sortie ou de perte de contrôle.

#### Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition (IFRS 3)

Le Groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2022.

#### Périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2022

Sociétés Consolidées	Capital social (KDH)	Capital social (KUSD)	%		Méthode de consolidation (*)
			de contrôle	d'intérêts	
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00	100,00	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66	66,66	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc Assurances	200		100,00	100,00	I.G
Crédit du Maroc International		1 655	100,00	100,00	I.G
S.I.F.I.M	168 321		100,00	100,00	I.G

\* E.C : Établissement consolidant - I.G : Intégration globale



## EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

### LA GOUVERNANCE

Depuis le 24 septembre 1999, le Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Directoire et un Conseil de Surveillance, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle. Le Directoire dirige et gère la Banque sous le contrôle du Conseil de Surveillance dans les limites du cadre fixé par la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée (la « Loi 17-95 »), la loi 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (la « Loi Bancaire ») et les statuts de la Banque. Cette organisation répond au souhait d'équilibre des pouvoirs entre les fonctions de direction et de contrôle.

### 1. Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire et s'appuie sur des Comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance s'exprime collégalement à l'extérieur de la Banque par des communiqués de presse destinés à l'information du marché.

#### 1.1. Dispositions générales

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés du Conseil de Surveillance. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance a fait l'objet d'une mise à jour en 2018.

#### 1.2. Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de neuf membres.

Prénom et nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours	Membre d'un Comité
Michel LE MASSON	Président du Conseil	06/2022	-	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-
François-Edouard DRION (2)	Vice-Président du Conseil	10/2017	06/2022	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C
Nada BIAZ (1)	Membre du Conseil	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C
Marc DIDIER	Membre du Conseil	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	C
Habiba LAKLALECH (1)(3)	Membre du Conseil	03/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R
Hervé VARILLON	Membre du Conseil	04/2020	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	R
Olivier NICOLAS(4)	Membre du Conseil	02/2019	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A
Morgane SAINT-JALMES	Membre du Conseil	06/2022	-	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A
Crédit Agricole S.A représenté par Madame Meriem Ech-Cherfi	Membre du Conseil	12/2005	06/2022	AGOA statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024	A et R

(A) Comité d'Audit.

(R) Comité des Risques.

(C) Comité de Nomination et de Rémunération.

(1) Membre indépendant.

(2) Président du Comité de Nomination et de Rémunération.

(3) Président du Comité des Risques. Président du Comité d'Audit.

(4) Président du Comité d'Audit.

#### 1.3. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

##### a) Rôle et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application des dispositions légales et statutaires

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

A toute époque de l'année, le Conseil de Surveillance opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

##### b) Rôles et pouvoirs du Conseil de Surveillance en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance décrit, d'une part, les modalités d'organisation, le mode de fonctionnement, les pouvoirs et les attributions du Conseil de Surveillance et, d'autre part les règles de déontologie qui s'imposent à ses membres. Il a un caractère purement

interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlements en vigueur, lesquelles prévalent.

Ainsi, le Conseil de Surveillance :

- définit les orientations stratégiques de la Banque et de ses filiales ainsi que le degré d'aversion aux risques ; il veille à leur mise en œuvre par le Directoire. A cet effet, le Conseil de Surveillance approuve la stratégie de la Banque et de ses filiales, les politiques à moyen et long terme, la politique globale de gestion des risques et le budget annuel ;
- veille à la mise en place d'un dispositif de pilotage, intégré et harmonisé au sein du groupe Crédit du Maroc, assurant une surveillance des activités et des risques des filiales ;
- donne son accord préalable à toute opération stratégique significative se situant hors des orientations approuvées et à toute opération relative à la prise ou la cession de participations dans toutes sociétés créées ou à créer ou l'acquisition ou la cession de tout bien immobilier, dépassant un plafond qu'il fixe au Directoire ;
- nomme le Président du Conseil de Surveillance et, le cas échéant, le Vice-Président du Conseil de Surveillance ainsi que les membres du Directoire et fixe leur rémunération. Conformément aux dispositions statutaires de la Banque, il peut également les révoquer. Il désigne le Président du Directoire et éventuellement le ou les Directeur(s) général(ux) ;
- veille à la mise en place d'une procédure formalisée précisant les critères d'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance et à sa mise à jour régulière ;

- procède à l'examen du dispositif de gouvernance, lequel comprend notamment une organisation claire assurant un partage des responsabilités bien défini, transparent et cohérent, des procédures efficaces de détection, de gestion, de suivi et de déclaration des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée ; il évalue périodiquement l'efficacité du dispositif de gouvernance et s'assure que des mesures correctives pour remédier aux éventuelles défaillances ont été prises et mises en œuvre de manière effective ;

- exerce une surveillance efficace de la gestion par le Directoire des activités de la Banque en s'appuyant sur les travaux des fonctions d'audit interne, de conformité, de contrôle permanent et de gestion et contrôle des risques ;

- s'assure du respect des obligations qui lui incombent en matière de contrôle interne et notamment procède, au moins une fois par an, à l'examen de l'activité et des résultats du contrôle interne ;

- vérifie et contrôle les comptes sociaux et consolidés trimestriels, semestriels et annuels arrêtés par le Directoire ;

- présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice ;

- approuve et examine régulièrement les stratégies et politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques auxquels la Banque est ou pourrait être exposée, y compris les risques engendrés par l'environnement économique. En particulier, le Conseil de Surveillance approuve les limites globales de risque et met en place un processus spécifique organisant son information et, le cas échéant, sa saisine en cas de dépassement ;

- est informé régulièrement des dispositifs de maîtrise des risques visant au respect des dispositions légales et réglementaires en ce compris les risques de non-conformité, des règles déontologiques ainsi que des pratiques de sécurité ;

- approuve le plan de continuité de l'activité établi par le Directoire ainsi que les éléments nécessaires audit plan communiqués aux entités opérationnelles et administratives et à la fonction de gestion et contrôle des risques ;

- prend connaissance des travaux réalisés par le Responsable de l'Audit Interne de la Banque ;

- veille à la mise en place d'un système efficace de communication au sein de la Banque sur la stratégie en matière de risques et de niveau d'exposition ;

- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes ;

- s'assure que la Banque entretient des relations régulières avec les autorités de supervision ;

- répartit les jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale ;

- veille à l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance d'une politique de rémunération visant à prévenir les conflits d'intérêts et à promouvoir une gestion efficace des risques, notamment pour les membres du Conseil de Surveillance, les principaux dirigeants et les catégories de personnel dont les activités ont une incidence sur le profil de risque de la Banque ;

- revoit régulièrement les résultats du système de rémunération appliqué.

#### 1.4. Les Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à



la date du présent Rapport du Conseil, aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.

#### 1.4.1. Comité des risques

##### Composition

Le Comité des Risques est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

##### Fonctionnement

Le Comité des Risques se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et avant chaque présentation en Conseil de Surveillance.

#### 1.4.2. Comité d'Audit

##### Composition

Le Comité d'Audit est composé de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

##### Fonctionnement du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre.

#### 1.4.3. Comité de Nomination et de Rémunération

##### Composition

Le Comité de Nomination et de Rémunération est composé de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

##### Fonctionnement du Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit sur convocation de son Président. Le Comité de Nomination et de Rémunération se réunit chaque fois qu'il est nécessaire et au moins une fois par an.

## 2. Le Directoire

### 2.1. Dispositions générales

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Le Directoire présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

### 2.2. Composition du Directoire

Le Directoire est composé, depuis le 27 mars 2020, des trois membres suivants :

Nom	Fonction	Première élection	Dernier renouvellement	Echéance du mandat en cours
<b>Bernard MUSELET</b>	Président du Directoire	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
<b>Karim DIOURI</b>	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	Conseil de Surveillance du 27/03/2020		Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
<b>Stéphane CLÉRISSE</b>	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	Assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A noter que le Conseil de Surveillance, lors de sa réunion du 29 avril 2022, a pris acte de la démission de Monsieur Stéphane CLÉRISSE, avec effet au 31 août 2022, et a décidé de nommer, en remplacement, Monsieur Luc BEISO en qualité de nouveau membre du Directoire, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

### 2.3. Fonctionnement du Directoire

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

#### a) Rôles et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

#### b) Rôles et pouvoirs du Directoire en application du règlement intérieur

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni aux actionnaires, ni aux tiers. Les règles instituées par le règlement intérieur le sont sans préjudice de celles contenues dans les statuts de la Banque ou imposées par les lois et règlement en vigueur, lesquelles prévalent.

### 2.4. Comité de Direction générale, Comités spécifiques et cercles managériaux

#### 2.4.1. Comité de Direction générale

Le Directoire a mis en place le Comité de Direction générale composé, à la date du présent rapport, de treize membres en ce compris les membres du Directoire. Le Comité de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire.

Les treize membres du Comité de Direction générale sont :

Prénom et nom	Fonction	Date de nomination
<b>Bernard MUSELET</b>	Président du Directoire	2019
<b>Karim DIOURI</b>	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	2020
	Directeur général adjoint Finances Groupe	2017 à mars 2020
	Directeur général adjoint Marketing, Marchés et Digital	2015 à juillet 2017
<b>Stéphane CLÉRISSE</b>	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	2019
<b>Abderrahmane BENHAYOUN</b>	Directeur général adjoint Marchés & Expérience Client	2020
<b>Wafae BENNANI</b>	Directeur général adjoint en charge de l'immobilier	2020
	Directeur général adjoint Technologies et Services Clients	2011 à 2020
<b>Ali CHORFI</b>	Directeur général adjoint Corporate	2020
<b>Yann CRISPIN</b>	Directeur général adjoint Transformation	2020
<b>Moncef EL HARIM</b>	Directeur général adjoint Ressources Humaines	2020
	Directeur général adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe	2014 à 2020
<b>Didier FALCONET</b>	Directeur général adjoint Crédits et Recouvrement	2018
<b>Régis LEFÈVRE</b>	Directeur général adjoint Finances Groupe	2020
<b>Romuald LE MASSON</b>	Directeur général adjoint Réseau	2021
<b>Siham NOUR</b>	Directeur général adjoint Services Clients & Assurances	2020
<b>Si Mohamed SRAIDI</b>	Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe	2021
	Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe	2019

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

#### 2.4.2. Comités spécifiques

Dans un souci d'efficacité et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des 29 Comités hors Comité de direction générale a été revue. Le 6 janvier 2020, le Comité de direction générale, sur délégation du Directoire, a procédé à une simplification de la comitologie du Crédit du Maroc et a validé les nouveaux Comités de la Banque. Dans ce contexte, certains Comités ont été fusionnés avec d'autres Comités ramenant le nombre de Comités internes à 21 puis à 22 suite à la note d'organisation du 11 novembre 2020 portant scission du Comité Anticipation et Suivi des risques (ASR) Grande Entreprise et Déclassement.

Dans le cadre de l'exercice de revue annuelle, le Directoire du 21 avril 2022 a procédé à la mise à jour de la note d'organisation relative aux comités de la Banque.

Les Comités internes sont désormais classés en trois catégories :

- (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire ou découle d'une exigence du groupe Crédit Agricole S.A. : les « **Comités Réglementaires** » ;
- (ii) les Comités ne découlant pas d'un texte réglementaire ou d'une exigence du groupe : les « **Comités Métiers** » ;
- (iii) les **Comités Arreda**.

#### 1. Comités Réglementaires

##### 1.1. Comité Satisfaction Clients

Le Comité Satisfaction Clients a pour mission de partager les remontées des dysfonctionnements, proposer, pour décision, les solutions à mettre en place et suivre leur bonne prise en charge.

Il a également pour mission d'analyser la performance tournée « client » des principaux processus clés et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations.

##### 1.2. Comité Crédits

Le Comité des crédits présente, pour décision, les dossiers crédits non délégués pour les clientèles de la Banque et décide des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits.

##### 1.3. Comité de Déclassement

Le Comité de déclassement a pour mission de valider les propositions de déclassement, décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie et valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer.

##### 1.4. Comité Anticipation et Suivi des risques (ASR) Grande Entreprise

Le Comité d'anticipation et de suivi des risques grande entreprise a pour mission l'anticipation et le suivi des engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque et décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux.

##### 1.5. Comité Pilotage des risques

Le Comité pilotage des risques a pour mission le suivi de la mise en œuvre des recommandations du domaine risques, la revue des projets risques et le suivi de leur avancement, le suivi des évolutions réglementaires risques et le suivi des résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques.

##### 1.6. Comité Recouvrement

Le Comité recouvrement a pour mission de procéder au suivi global du portefeuille dans le temps et de décider d'orientations en matière de recouvrement pré-contentieux et/ou restructuration et/ou contentieux.

##### 1.7. Comité Juridique

Le Comité juridique passe en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques et prend des décisions concernant le provisionnement desdits dossiers.

Il a également pour mission le suivi de l'état d'avancement du renforcement des dispositifs de prévention des fraudes et de lutte contre la corruption et traite les affaires de fraude externe.

##### 1.8. Comité Contrôle Interne

Le Comité de contrôle interne assure le suivi des dispositifs de contrôle interne et la coordination des fonctions de contrôle (risques, contrôle permanent, conformité, contrôle périodique).

##### 1.9. Comité Management de la Conformité

Le Comité de management de la conformité a pour mission le suivi de la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption. Il valide également les cartographies des risques et les plans de contrôles et assure le suivi des évolutions réglementaires et la mise en œuvre des dispositions légales et réglementaires.

##### 1.10. Comité ALM

Le Comité ALM organise et supervise la fonction actif-passif de la Banque et a pour mission la gestion et la supervision du risque de taux d'intérêt global et du risque de liquidité, la gestion du risque de change structurel et opérationnel et les orientations de la politique globale de gestion financière : orientations commerciales, la croissance du bilan, etc.

#### 1.11. Comité Sécurité de l'information

Le Comité sécurité de l'information présente les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires, il a pour mission la validation des politiques et de la stratégie sécurité du système d'information de la Banque ainsi que les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la sécurité de l'information. Il a pour mission également le pilotage des plans d'actions de la banque dans le domaine de la sécurité de l'information.

#### 1.12. Comité RH Restreint

Le Comité RH restreint a pour mission le traitement des affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque et le traitement des manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque.

### 2. Comités Métiers

#### 2.1. Comité Développement

Le Comité développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services.

#### 2.2. Comité Stratégie Corporate

Le Comité Stratégie Corporate a pour mission d'élaborer la stratégie Corporate de la Banque en matière de conquête et de développement et de décliner la stratégie en plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi à chaque Comité.

Il a également pour mission d'engager une démarche prospective d'optimisation des activités à déployer avec les grandes entreprises du territoire.

#### 2.3. Comité flux

Le Comité des flux recense, analyse et mesure les flux des différents canaux de captation, établit des diagnostics et fait des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux.

#### 2.4. Comité Systèmes d'information

Le Comité Systèmes d'information a pour mission de présenter les principales réalisations de la période écoulée, l'avancement des portefeuilles projets et le suivi de la production informatique et de passer en revue les projets stratégiques et les arbitrages éventuels pour les travaux des périodes à venir.

#### 2.5. Comité Immobilier

Le Comité immobilier prend toutes les décisions relatives aux projets immobiliers de la Banque.

Il a également pour mission le traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la Banque dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

#### 2.6. Comité RSE

Le Comité RSE a pour mission la validation du portefeuille des actions éligibles à RSE et FReD et le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FReD et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc.

#### 2.7. Comité Gouvernance de la donnée

Le Comité Gouvernance de la donnée a pour mission de porter la stratégie Data dans la Banque, valider la stratégie, le budget, les politiques et procédures de la gouvernance Data.

#### 2.8. Comité Ressources humaines

Le Comité ressources humaines examine les mouvements et nominations des cadres supérieurs, les politiques des Ressources Humaines de la Banque et identifie les collaborateurs à fort potentiel (plan d'accompagnement, formation, mobilité).

### 3. Comités Arreda

#### 3.1. Comité des financements participatifs

Le Comité des financements participatifs présente, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative de la Banque.

#### 3.2. Comité de gestion des dépôts d'investissement

Le Comité de gestion des dépôts d'investissement décide des (i) taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures et (ii) fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.

#### 2.4.3. Cercles managériaux

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a instauré, en 2016, les cercles managériaux suivants : le Carrefour Coordination Mensuel, le Cercle 1 et le Cercle 2.

Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de s'informer de la stratégie, sa déclinaison, l'avancement du projet CAP 2020 et des grands projets ainsi que des résultats commerciaux et financiers de la Banque ;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction générale et/ou les sujets d'actualité ;
- d'améliorer la communication et les relations entre les services et hiérarchies ;
- de faire remonter toutes informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la Banque ;
- de s'assurer que les décisions actées sont valablement appliquées et exécutées ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la Banque et leur degré d'engagement

## ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

### Le Contrôle Permanent des Risques Groupe

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG définit les contrôles liés aux procédures de second niveau, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- **Risque de contrepartie** : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés,
- **Risques financiers** :
  1. **Risque de marché** : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
  2. **Risque de liquidité ou de taux** : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux,
  3. **Risque de contrepartie sur opérations de marché** : risque de crédit lié aux opérations de marché.
- **Risque opérationnel** : Risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour de la Direction des Contrôles Permanents (DCP).

### L'Audit et l'Inspection

La Direction de l'Audit et de l'Inspection assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

## EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

### Risque de crédit

#### Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

#### Dispositif de décision et de gestion des risques

##### Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

#### Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

#### Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité mensuel dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

#### Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assuré par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.



Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

#### Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière et de l'hôtellerie), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Le système de notation du Crédit du Maroc est backtesté annuellement.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

#### Grille de notation Corporate

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

#### Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

**Risques sensibles** : Les contreparties présentant des signes de fragilité sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

## Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

#### Organisation de la filière

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

##### Le Front Office

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

##### Le Middle Office

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

##### Le Back-Office

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.

## Le PCRMF (Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier)

En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le PCRMF, a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk) ;
- la production et l'analyse des stress scenarii ;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de l'établissement avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent.

Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises ;

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

#### Principaux risques et dispositif de contrôle

Les risques de marché ou risques de variation de prix, représentent les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveaux de taux.

**Risques de taux** : Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

**Risque de change** : C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).

**Risques liés aux défauts** : une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison ;
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le **risque de livraison** ou non concomitance des flux échangés.

Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur tires (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delivery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le **risque de variation**.

Ces risques sont encadrés par des **limites** individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du CDM est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de CDM.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

#### Mise en conformité par rapport à LBF / Volcker

Dans le cadre de la mise en conformité avec les exigences de LBF/Volcker (Loi Bancaire Française / Volcker rules), une réorganisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) a été mise en place en phase avec l'arborescence risques. Cette réorganisation assure une séparation entre le banking book (ALM & activités de trésorerie) et les activités de la direction des marchés de capitaux (DMC) dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle.

## Risques Opérationnels

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

#### Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

##### 1. Les principaux enjeux

- la maîtrise du coût des risques opérationnels ;
- la prévention des grands risques ;
- l'optimisation de la couverture des risques ;
- l'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

##### 2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

###### La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant des Risques et contrôles permanents, structure faitière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité de Contrôle Interne présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit et le Comité des Risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

### La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

### La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

### La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

## 3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests annuels d'intrusions et de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont réalisés.

## 4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités (PCA), composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques ;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré.

## 5. Prestations de services essentielles externalisées

Elles sont encadrées par un dispositif spécifique.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

## Gestion Actif - Passif

La démarche de la gestion Actif-Passif (ALM) est une démarche d'identification, de mesure, de contrôle et de couverture des risques financiers pouvant affecter le bilan de la banque.

Il s'agit principalement des risques de liquidité, de taux et de change.

### Gouvernance

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

### Risque de taux d'intérêt global

C'est le risque de voir les résultats de la banque affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. Ces mouvements ont une influence sur les rémunérations et les coûts générés par les produits et instruments financiers (actifs, passifs et instruments de hors bilan), dont dispose la banque. En conséquence, leurs mouvements ont un impact direct sur le résultat généré mais aussi sur la valeur actuelle des différents revenus futurs.

Il convient donc d'appréhender correctement la manière dont les mouvements de la courbe des taux peuvent impacter les marges de la banque.

L'approche en taux a pour objectif de mesurer in fine, l'exposition des résultats de la banque aux fluctuations des taux d'intérêt du marché. Elle s'intéresse donc exclusivement aux encours dont les taux resteront fixes sur une période donnée ; les encours corrélés aux taux du marché n'étant pas exposés à ce type de risque.

Un dispositif d'encadrement et de contrôle a été mis en place au Crédit du Maroc. Des limites en volume ont été fixées. Elles sont basées sur le calcul de gaps de taux, définis comme étant la différence entre les ressources et les emplois par maturité exposés au risque de taux.

### Le risque de liquidité

Il représente pour la banque l'éventualité de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéances. Le risque de liquidité se traduit donc à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements.

Il apparaît lorsque des besoins inattendus sont subis par la

banque et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- **Funding risk** : risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- **Time risk** : risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- **Call risk** : risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédits).

L'approche en liquidité met en évidence la situation de transformation de la banque. Elle permet de mesurer les besoins de funding à court, moyen et long terme ou l'importance des excédents de liquidité à replacer par type de maturité.

Tous les produits de bilan sont traités en fonction de leur échéance finale, sans tenir compte de la nature du taux.

Afin de mieux appréhender la gestion de la liquidité courante du Crédit du Maroc, un comité mensuel de coordination de trésorerie a été mis en place. Par ailleurs, le comité ALM a défini des limites visant à encadrer le déficit de la trésorerie résiduelle. Un programme d'émission de certificats de dépôt a également été lancé depuis 2007 afin de mieux accompagner le plan de développement de la banque.

### Conventions d'écoulement

Les conventions ALM sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement probables permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré et puis validé par le comité ALM.

Le Crédit du Maroc procède à des mises à jour régulières des conventions. Celles-ci sont nécessaires dans la mesure où elles garantissent une meilleure adéquation de l'analyse avec l'évolution du marché et des comportements de la clientèle. Ces mises à jour visent également à se conformer davantage à la réglementation en vigueur, notamment en matière de taux d'intérêt (Modalités d'indexation des taux révisables et des taux réglementés).

### Système de mesure

Le pilotage des risques financiers est géré par ATLAS, outil développé en collaboration avec le Groupe Crédit Agricole S.A. Il est opérationnel depuis 2008.

## Application des recommandations du Comité de Bâle

L'accord de Bâle 2 repose sur 3 piliers :

**Pilier 1** : Calcul des exigences minimales en fonds propres. Il couvre trois types des risques : Risque de crédit, Risque opérationnel et Risque de marché. Plusieurs méthodes sont proposées aux banques selon les risques, notamment « standard » et « notation interne », pour les risques de crédit, « indicateur de base », « standard » et « standard avancé », pour le risque opérationnel.

**Pilier 2** : Dispositif sur les processus de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes.

**Pilier 3** : Dispositif sur la discipline de marché imposant une transparence accrue en matière d'information sur les publications financières et sur les risques.

Dès la publication des textes par le Régulateur, le Crédit du Maroc a engagé un chantier de mise en conformité avec les dispositions réglementaires.

Pour le pilier 1, le Crédit du Maroc a opté pour la méthode « standard » en ce qui concerne le risque de crédit, la « Méthode de base » pour le risque opérationnel.

La banque a engagé un large chantier pour lui permettre de produire dans les délais impartis par le Régulateur, le ratio de solvabilité aux nouvelles normes. Pour cela, elle a acquis, un calculateur « Fermat » qui assure la production depuis fin 2007, et qui a été remplacé par l'outil « Risk Authority » de Moody's à partir de décembre 2017.

Parallèlement la banque a engagé les chantiers relatifs au pilier 2, pour l'application des textes réglementaires de la Banque Centrale.

## Perspectives

Le Crédit du Maroc, en étroite relation avec le Groupe CA.SA, compte poursuivre la mise en œuvre de l'usage des indicateurs bâlois avancés, qui entraîneront de profonds changements dans la conduite des activités.

Ces changements visent notamment à :

- Adapter la politique d'allocation des fonds propres aux activités ;
- mieux prendre en compte les évolutions dans les processus d'octroi (consommation des Fonds propres, rentabilité, coût du risque, etc...) ;
- garantir la fiabilité des informations sur les risques, etc...
- Renforcer la capacité d'anticipation des risques.

Les processus impactés ont été identifiés et les chantiers nécessaires à leur adaptation seront engagés selon un planning établi par une équipe projet et validé par le Comité de pilotage des risques, présidé par le Président du Directoire.

## Gestion du capital et adéquation des fonds propres du groupe

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline du marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs du marché d'apprécier les éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Crédit du Maroc à son profil de risque.

### Composition des Fonds Propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

Les fonds propres prudeniels du groupe Crédit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudeniels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudeniels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

### Ratio de Solvabilité

Au 31 décembre 2021, les ratios du Groupe se présentent comme suit :

#### Évolution Ratio de solvabilité

(en milliers de dirhams)

	30/06/2022	31/12/2021
Fonds propres de catégorie 1	5 668 329	5 550 085
Total fonds propres	6 893 095	6 782 220
Risques pondérés	46 540 016	43 851 582
Ratio sur fonds propres de base (T1)	12,18%	12,66%
Ratio de solvabilité	14,81%	15,47%

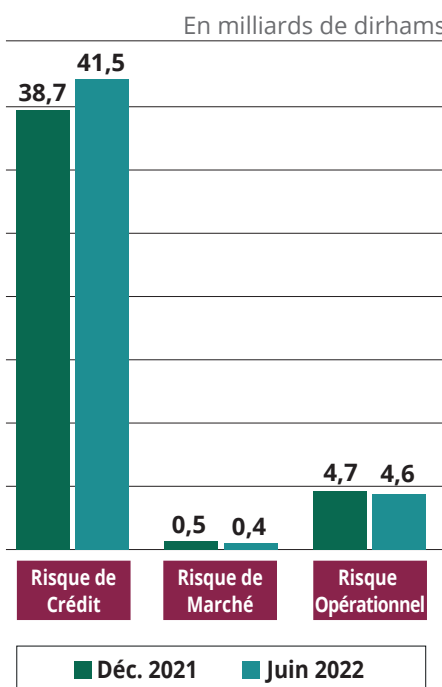
### Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Crédit du Maroc

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.



	Pilier I	
	Risque couvert	Méthode d'évaluation et de gestion
Risque de crédit	X	Méthode standard
Risque de marché	X	Méthode standard
Risque opérationnel	X	BIA (Basic Indicator Approach)

#### Évolution des risques pondérés du Crédit du Maroc



#### Détail et variation des RWA

(en milliers de dirhams)

	décembre 2021		juin 2022		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
<b>Risque de crédit</b>	<b>38 672 239</b>	<b>3 093 779</b>	<b>41 538 337</b>	<b>3 323 067</b>	<b>2 866 098</b>	<b>229 288</b>
Dont Souverain	16 964	1 357	10 024	802	-6 939	-555
Dont Établissements	3 028 933	242 315	2 943 686	235 495	-85 247	-6 820
Dont Entreprises	22 417 798	1 793 424	25 140 954	2 011 276	2 723 156	217 852
Dont Clientèle de détail	9 551 431	764 114	9 711 106	776 888	159 675	12 774
<b>Risque de Marché</b>	<b>529 029</b>	<b>42 322</b>	<b>418 546</b>	<b>33 484</b>	<b>-110 483</b>	<b>-8 839</b>
<b>Risque Opérationnel</b>	<b>4 650 313</b>	<b>372 025</b>	<b>4 583 133</b>	<b>366 651</b>	<b>-67 181</b>	<b>-5 374</b>
<b>Total</b>	<b>43 851 582</b>	<b>3 508 127</b>	<b>46 540 016</b>	<b>3 723 201</b>	<b>2 688 434</b>	<b>215 075</b>

#### 1. Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus par la réglementation. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les suretés et pondérée par le taux de pondération.

Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit.

#### 2. Risque de marché

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque de marché est composé du :

- Risque de taux d'intérêt

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette, sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité.

#### • Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

#### • Risque de change

L'exigence en Fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

#### Détail Risque de marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	31/12/2021	30/06/2022
Risque de taux	39 298	29 922
Risque spécifique de taux	1 522	1 611
Risque général de taux	37 776	28 311
Risque de change	3 024	3 561
<b>Total</b>	<b>42 322</b>	<b>33 484</b>

#### 3. Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide des PNB annuels des trois derniers exercices en utilisant la méthode des indicateurs de base.

L'exigence en fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des trois derniers exercices.

#### COÛT DU RISQUE (2.1)

(En milliers de DH)

CONSOLIDÉ	30/06/2022	30/06/2021
<b>Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)</b>	<b>77 120</b>	<b>-54 320</b>
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-12 350	-54 623
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-1 937	3 693
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-8 729	-51 594
Engagements par signature	-1 684	-6 722
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	89 470	303
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	43 754	8 039
Engagements par signature	45 716	-7 736
<b>Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Bucket 3 : Actifs dépréciés	127 494	140 802
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	70 743	151 694
Engagements par signature	56 752	-10 892
Autres actifs	-21 090	-18 572
Risques et charges	-23 241	171 018
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>160 283</b>	<b>238 928</b>
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-178 772	-312 742
Récupérations sur prêts et créances comptabilisés au coût amorti	10 291	7 191
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Décotes sur crédits restructurés	-	-
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Autres produits	-	-
<b>Coût du risque de crédit</b>	<b>-10 499</b>	<b>-66 642</b>

#### PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS (2.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Sur les actifs financiers au coût amorti</b>	<b>1 084 605</b>	<b>1 061 880</b>
Opérations avec les établissements de crédit	30 625	41 700
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	1 013 173	978 694
Opérations de location-financement	40 807	41 486
Titres de dettes	-	-
<b>Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>41 484</b>	<b>38 908</b>
Opérations avec les établissements de crédit	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Titres de dettes	41 484	38 908
<b>Intérêts courus et échus des instruments de couverture</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>6 555</b>	<b>6 022</b>
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>1 132 645</b>	<b>1 106 810</b>
<b>Sur les passifs financiers au coût amorti</b>	<b>-106 946</b>	<b>105 922</b>
Opérations avec les établissements de crédit	-26 916	7 983
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-
Opérations avec la clientèle	-80 030	97 939
Opérations de location-financement	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes subordonnées	-	-
<b>Intérêts courus et échus des instruments de couverture</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres intérêts et charges assimilées</b>	<b>-34 955</b>	<b>49 370</b>
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-141 902</b>	<b>155 292</b>

## PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS (2.3)

(En milliers de DH)

LIBELLE	30/06/2022			30/06/2021		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Sur opérations internes	-	-	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle	30 703	-	30 703	30 077	-	30 077
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	3 124	1 252	1 872	1 866	2 153	-288
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	-	-	-	-	-	-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	181 312	16 091	165 221	175 304	12 285	163 019
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	16 144	331	15 813	15 862	635	15 227
<b>Produits nets des commissions</b>	<b>231 283</b>	<b>17 674</b>	<b>213 609</b>	<b>223 109</b>	<b>15 073</b>	<b>208 036</b>

## GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS (2.4)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>23 188</b>	<b>-803</b>
Plus values de cession	23 326	28
Moins value de cession	-137	-831
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>23 188</b>	<b>-803</b>

## GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (2.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	9 171	12 558
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	-747	1 843
Plus ou moins values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	122 362	81 684
Résultat de la comptabilité de couverture	-	-
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>130 786</b>	<b>96 085</b>

## GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (2.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-121	-352
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
Dont dividendes sur instruments décomptabilisés au cours de la période	-	-
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>-121</b>	<b>-352</b>

## PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
<b>Etablissements de crédit</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Comptes et prêts	1 976 797	2 348 069
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux <sup>(1)</sup>	1 976 797	2 348 069
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux <sup>(1)</sup>	-	-
Valeurs reçues en pension	1 225 851	716 849
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	383 502	275 738
<b>Valeur brute</b>	<b>3 586 151</b>	<b>3 340 656</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-4 810</b>	<b>-5 775</b>
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit</b>	<b>3 581 340</b>	<b>3 334 880</b>
<b>Opérations internes au Crédit du Maroc</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Comptes ordinaires	-	-
Comptes et avances à terme	-	-
Prêts subordonnés	-	-
<b>Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>3 581 340</b>	<b>3 334 880</b>

## ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 581 340	3 334 880
Prêts et créances sur la clientèle	46 937 862	46 079 164
Titres de dettes	10 521	13 884
<b>Valeur au bilan</b>	<b>50 529 723</b>	<b>49 427 928</b>

## PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances commerciales	11 678 598	10 521 010
Autres concours à la clientèle	33 416 059	32 648 404
Valeurs reçues en pension	504 404	2 513 396
Titres reçus en pension livrée	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Créances nées d'opérations d'assurance directe	-	-
Créances nées d'opérations de réassurance	-	-
Avances en comptes courants d'associés	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	3 134 933	2 342 532
<b>Valeur brute</b>	<b>48 733 993</b>	<b>48 025 342</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-3 249 091</b>	<b>-3 411 024</b>
<b>Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle</b>	<b>45 484 902</b>	<b>44 614 317</b>
<b>Opérations de location-financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Location-financement immobilier	800 843	740 257
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	703 311	899 429
<b>Valeur brute</b>	<b>1 504 154</b>	<b>1 639 687</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-51 194</b>	<b>-174 840</b>
<b>Valeur nette des opérations de location-financement</b>	<b>1 452 960</b>	<b>1 464 846</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>46 937 862</b>	<b>46 079 164</b>

## TITRES AU COÛT AMORTI (3.2)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 521	13 884
<b>Total</b>	<b>10 521</b>	<b>13 884</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Valeur au bilan</b>	<b>10 521</b>	<b>13 884</b>

## INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (3.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 907 777		37 672	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	437 882		-196	-
<b>Total des titres de dettes</b>	<b>3 345 659</b>		<b>37 476</b>	<b>-</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-		-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-		-	-
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>3 345 659</b>		<b>37 476</b>	<b>-</b>
<b>Impôts</b>			<b>-13 866</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)</b>			<b>23 610</b>	<b>-</b>
	31/12/2021	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 112 381		63 429	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	819 936		35	-
<b>Total des titres de dettes</b>	<b>2 932 317</b>		<b>63 464</b>	<b>-</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-		-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-		-	-
<b>Total des prêts et créances</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</b>	<b>2 932 317</b>		<b>63 464</b>	<b>-</b>
<b>Impôts</b>			<b>-23 482</b>	<b>-</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)</b>			<b>39 982</b>	<b>-</b>

## RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 (3.2)

(En milliers de DH)

30/06/2022	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 352 263	-	-	6 604	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	3 352 263	-	-	6 604	-	-
Actifs financiers au coût amorti	45 706 918	4 200 026	3 927 875	138 401	312 628	2 854 067
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	3 307 248	278 903	-	4 664	147	-
Prêts et créances sur la clientèle	42 389 150	3 921 123	3 927 875	133 737	312 481	2 854 067
Titres de dettes	10 521	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>49 059 181</b>	<b>4 200 026</b>	<b>3 927 875</b>	<b>145 004</b>	<b>312 628</b>	<b>2 854 067</b>
<b>Engagements Hors bilan</b>	<b>4 110 898</b>	<b>220 420</b>	<b>155 209</b>	<b>13 340</b>	<b>24 366</b>	<b>136 488</b>

31/12/2021	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 936 983	-	-	4 667	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de dettes	2 936 983	-	-	4 667	-	-
Actifs financiers au coût amorti	45 247 683	3 754 770	4 017 116	130 333	358 073	3 103 234
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	3 115 622	225 034	-	1 088	4 688	-
Prêts et créances sur la clientèle	42 118 177	3 529 736	4 017 116	129 245	353 385	3 103 234
Titres de dettes	13 884	-	-	-	-	-
<b>Actifs financiers</b>	<b>48 184 666</b>	<b>3 754 770</b>	<b>4 017 116</b>	<b>134 999</b>	<b>358 073</b>	<b>3 103 234</b>
<b>Engagements Hors bilan</b>	<b>3 848 757</b>	<b>257 322</b>	<b>218 662</b>	<b>11 656</b>	<b>70 082</b>	<b>193 240</b>

## ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (3.3)

(En milliers de DH)

	30/06/2022			31/12/2021		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 345 659	37 476	-	2 932 317	63 464	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 345 659</b>	<b>37 476</b>	<b>-</b>	<b>2 932 317</b>	<b>63 464</b>	<b>-</b>

## COMPTES DE RÉGULARISATION, AUTRES ACTIFS ET PASSIFS (3.4)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	5 335	5 410
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	23 524	163
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	38 725	29 996
Autres débiteurs et actifs divers	311 097	303 921
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>378 681</b>	<b>339 490</b>
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	23 361	0
Comptes d'encaissement	-	-
charges à payer et produits constatés d'avance	223 202	222 590
Autres créditeurs et passifs divers	1 294 412	921 820
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>1 540 976</b>	<b>1 144 410</b>

## AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Actions et autres titres à revenu variable	311 890	342 202
Titres de participation non consolidés	34 209	35 811
<b>Total Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat</b>	<b>346 100</b>	<b>378 013</b>

## ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
<b>Instruments de capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
<b>Titres de dettes</b>	<b>2 588 266</b>	<b>2 233 378</b>
Effets publics et valeurs assimilées	1 943 780	1 924 555
Obligations et autres titres à revenu fixe	644 486	308 824
OPCVM	-	-
<b>Prêts et créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-
Valeurs reçues en pension	-	-
Instruments dérivés	10 127	6 163
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 598 393</b>	<b>2 239 542</b>

## AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.5)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 598 393	2 239 542
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	346 100	378 013
Instruments de capitaux propres	346 100	378 013
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>2 944 493</b>	<b>2 617 555</b>
Dont Titres prêtés	-	-

## CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION : VARIATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	31/12/2021	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	30/06/2022
<b>Immobilier</b>				
Valeur brute	154 234	5 071	-	159 305
Amortissements et dépréciations	-48 716	-9 213	-	-57 929
<b>Total Immobilier</b>	<b>105 518</b>	<b>-4 142</b>	<b>-</b>	<b>101 376</b>
<b>Mobilier</b>				
Valeur brute	12 033	1 483	-	13 516
Amortissements et dépréciations	-4 453	-1 525	-	-5 978
<b>Total Mobilier</b>	<b>7 580</b>	<b>-42</b>	<b>-</b>	<b>7 538</b>
<b>Total Droits d'utilisation</b>	<b>113 098</b>	<b>-4 184</b>	<b>-</b>	<b>108 915</b>

## ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION (PRENEUR) (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Immobilisations corporelles	1 452 545	1 410 030
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	108 915	113 098

## PASSIFS AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Comptes de régularisation et autres passifs	1 540 976	1 144 410
dont : Dettes locatives	113 863	117 650

## DÉTAIL DES CHARGES DE CONTRATS DE LOCATION (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Intérêts et charges assimilées	-141 902	-288 134
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	-1 942	-4 301
Charges générales d'exploitation	-601 169	-1 156 797
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	-3 311	-2 364
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	-92 384	-178 153
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-10 737	-25 741

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (3.6)

(En milliers de DH)

	30/06/2022		31/12/2021	
	Valeur comptable totale (de toutes les immo. incorporelles)	Valeur comptable totale (de toutes les immo. corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo. d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo. corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	965 373	2 585 434	858 676	2 495 086
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	437 915	1 132 889	394 355	1 085 055
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

## PROVISIONS PASSIF (3.7)

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
<b>Solde de clôture au 31.12.2021</b>	<b>127 057</b>	<b>96 045</b>	<b>274 978</b>	<b>-</b>	<b>68 938</b>	<b>567 018</b>
Dotations	14 853	2 387	42 835	-	19 621	79 696
Montants utilisés	3 513	-	-	-	7 187	10 700
Montants non utilisés repris au cours de la période	297	259	102 468	-	1 287	104 312
Autres mouvements	-	34	-	-	-	34
<b>Solde de clôture au 30.06.2022</b>	<b>138 099</b>	<b>98 206</b>	<b>215 345</b>	<b>-</b>	<b>80 085</b>	<b>531 735</b>

## IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS (3.8)

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	30/06/2022	31/12/2021
Impôts courants	83 217	75 448
Impôts différés	96 817	154 189
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>180 033</b>	<b>229 638</b>
Impôts courants	96 610	124 421
Impôts différés	12 673	15 302
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>109 283</b>	<b>139 723</b>
Charge d'impôts courants	213 601	365 824
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	64 357	60 436
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>277 958</b>	<b>426 259</b>

Le taux effectif d'impôt	30/06/2022	31/12/2021
Résultat net	326 086	631 363
Charges d'impôt sur les bénéfices	277 958	426 259
<b>Taux d'impôt effectif moyen en %</b>	<b>46,02%</b>	<b>40,30%</b>

Analyse du taux effectif d'impôt	30/06/2022	31/12/2021
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	9,02%	3,30%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>46,02%</b>	<b>40,30%</b>

## PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT (3.9)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	18 213	5 190
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
<b>Valeur au bilan</b>	<b>18 213</b>	<b>5 190</b>

## PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION (3.9)

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Titres vendus à découvert	-	-
Titres donnés en pension livrée	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
Instruments dérivés	18 213	5 190
<b>Valeur au bilan</b>	<b>18 213</b>	<b>5 190</b>

## ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

### COMPOSITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2022

Au 30 juin 2022 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
<b>A - ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>			
Wafa Assurance	1 163 254	10,69	10,69
AUTRES	1 154 496	10,61	10,61
<b>B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS</b>			
CRÉDIT AGRICOLE S.A.	8 563 464	78,70	78,70
<b>Total</b>	<b>10 881 214</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

### DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2021, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende brut par action de 25,90 DH.

	2021	2020	2019
Dividendes (en dirhams)	-	-	-
Dividende par action	25,90	4,55	18,70
Résultat net par action (en dirhams)	-	-	-
Résultat net part du groupe par action	57,66	17,49	46,76

## INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste

valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier. La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué. Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	612 603	529 398	83 206	490 083
> 1 an ≤ 5 ans	1 011 702	895 060	116 642	809 362
> 5 ans	160 925	141 998	18 927	128 740
<b>TOTAL</b>	<b>1 785 231</b>	<b>1 566 456</b>	<b>218 775</b>	<b>1 428 184</b>



## TRANSFERT PAR BUCKETS DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI : PRÊTS ET CRÉANCES CLIENTÈLE

(En milliers de DH)

	Actifs sains				Actifs dépréciés (Bucket 3)		Total		
	Actifs soumis à une ECL 12 mois (Bucket 1)		Actifs soumis à une ECL à maturité (Bucket 2)		Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute (a)	Correction de Valeur pour pertes (b)	Valeur nette comptable (a)+(b)
	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes	Valeur comptable brute	Correction de Valeur pour pertes					
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>42 118 177</b>	<b>-129 245</b>	<b>3 529 736</b>	<b>-353 385</b>	<b>4 017 116</b>	<b>-3 103 234</b>	<b>49 665 028</b>	<b>-3 585 865</b>	<b>46 079 164</b>
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	-706 156	-29 946	521 765	-52 092	184 391	-138 693	-	-220 730	-
Transfert de ECL 12 mois ( Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	-1 152 272	10 702	1 152 272	-66 715	-	-	-	-56 013	-
Retour de ECL Maturité ( Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	529 299	-41 359	-529 299	-5 324	-	-	-	-46 683	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	-99 628	964	-201 783	30 279	301 411	-202 143	-	-170 900	-
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	16 444	-253	100 575	-10 332	-117 020	63 450	-	52 865	-
<b>Total après transfert</b>	<b>41 412 020</b>	<b>-159 191</b>	<b>4 051 501</b>	<b>-405 477</b>	<b>4 201 507</b>	<b>-3 241 927</b>	<b>49 665 028</b>	<b>-3 806 595</b>	<b>45 858 433</b>
Variation des Valeurs comptables brutes et des corrections de valeur pour pertes	977 130	25 454	-130 378	92 996	-273 632	387 860	573 119	506 310	-
Nouvelles production : achat, octroi, organisation...	11 135 438	-25 258	397 280	-117 683	-	-	11 532 718	-142 941	-
Décomptabilisation : cession, remboursement, arrivée à échéance...	-10 403 535	20 046	-542 378	141 634	-202 143	110 113	-11 148 056	271 793	-
Passage à perte	-	-	-	-	-170 098	170 098	-170 098	170 098	-
Modification de flux sur restructurations pour cause de difficultés financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Evolution des paramètres de risque de crédit des modèles sur la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements dans le modèle / méthodologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	245 227	30 666	14 719	69 045	98 609	107 648	358 555	207 360	-
<b>TOTAL</b>	<b>42 389 150</b>	<b>-133 737</b>	<b>3 921 123</b>	<b>-312 481</b>	<b>3 927 875</b>	<b>-2 854 067</b>	<b>50 238 147</b>	<b>-3 300 285</b>	<b>46 937 862</b>
Variations de la Valeur comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attribuables à des modalités d'évaluation comptable spécifiques (sans impact significatif sur le montant de correction de valeur pour perte) <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AU 30 JUIN 2022</b>	<b>42 389 150</b>	<b>-133 737</b>	<b>3 921 123</b>	<b>-312 481</b>	<b>3 927 875</b>	<b>-2 854 067</b>	<b>50 238 147</b>	<b>-3 300 285</b>	<b>46 937 862</b>
Encours contractuels des actifs financiers qui ont été sortis du bilan au cours de la période et qui font encore l'objet de mesures d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 174 375	509 460	-	6 367	-	1 690 202
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
<b>Total des actifs</b>	<b>1 174 375</b>	<b>509 460</b>	<b>-</b>	<b>6 367</b>	<b>-</b>	<b>1 690 202</b>
Passifs : dépôts et emprunts	2 112 011	1 351 663	-	-	-	3 463 674
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	136 116	-	-	-	-	136 116
Paiements fondés sur des actions	-	4 158	-	-	-	4 158
Autres passifs	188 525	68 002	-	-	-	256 527
<b>Total des passifs</b>	<b>2 436 652</b>	<b>1 423 822</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 860 474</b>
Garanties émises par le groupe	-	676 895	-	2 726 002	-	3 402 897
Garanties reçues par le groupe	942 967	-	-	-	-	942 967
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
<b>Total des charges dont :</b>	<b>5 856</b>	<b>24 757</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>30 612</b>
Charges d'intérêts	856	19 873	-	-	-	20 728
Honoraires et commissions	-	66	-	-	-	66
Autres charges	5 000	4 818	-	-	-	9 818
<b>Total des produits dont :</b>	<b>-</b>	<b>72 018</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>72 018</b>
Produits d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Honoraires et commissions	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	495	-	-	-	495
Produits de dividendes	-	71 523	-	-	-	71 523

Les parties liées au Crédit du Maroc sont les filiales consolidées, la société mère Crédit Agricole S.A. ainsi que les entités contrôlées par le groupe Crédit Agricole S.A. Conformément aux mécanismes financiers internes au Crédit du Maroc, les opérations conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales sont présentées au bilan et au compte de résultat en opérations internes au Crédit du Maroc (notes 2.2 « Produits et charges d'intérêts », 2.3 « Produits et charges de commissions » et 3.2 « Actifs financiers au coût amorti » et 3.4 « Comptes de régularisation Autres Actifs et Passifs »).

## INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de Crédit du Maroc, filiale du Groupe Crédit Agricole S.A., est articulée autour des pôles d'activités suivants :

### BANQUE MAROC ET BANQUE OFFSHORE

comprenant Crédit du Maroc SA, Crédit du Maroc capital, Crédit du Maroc Patrimoine, Crédit du Maroc Assurance, Société Financière et Immobilière Marocaine et Crédit du Maroc Offshore ;

### SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES

comprenant Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Chacun de ces métiers enregistre les charges et produits, actifs et passifs qui lui sont rattachés après élimination des transactions intragroupe.

(En milliers de DH)

Compte de Résultat Juin 2022	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
Marge d'intérêts	961 861	28 883	-	990 743
Marge sur commissions	214 029	-65	-355	213 609
Produit net bancaire	1 331 040	30 678	-76 811	1 284 907
Charges de fonctionnement	-595 841	-10 616	5 287	-601 169
Résultat d'exploitation	642 949	9 429	-71 523	580 856
Résultat net	393 489	4 120	-71 523	326 086
Résultat net part groupe	393 489	2 747	-71 523	324 712

(En milliers de DH)

Bilan Juin 2022	Banque Maroc et Banque Offshore	Sociétés de financement spécialisées	Eliminations	Total
<b>Total Bilan</b>	<b>61 458 971</b>	<b>1 662 605</b>	<b>-2 300 922</b>	<b>60 820 653</b>
dont	-	-	-	-
<b>Éléments de l'Actif</b>				<b>58 261 900</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 243 009	-	-298 517	2 944 493
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 345 659	-	-	3 345 659
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5 442 379	84	-1 861 123	3 581 340
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	45 317 978	1 619 884	-	46 937 862
Immobilisations corporelles	1 577 775	3 319	-128 549	1 452 545
<b>Éléments du Passif</b>				<b>50 002 930</b>
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4 101 711	1 360 899	-1 854 172	3 608 437
Dettes envers la clientèle	46 346 951	54 492	-6 951	46 394 493
<b>Capitaux propres</b>	<b>6 580 330</b>	<b>178 256</b>	<b>-425 012</b>	<b>6 333 573</b>

## AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

### RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

#### Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
  - de l'évolution du salaire,
  - du nombre d'années d'ancienneté,
  - de la probabilité de survie (table de mortalité),
  - de la probabilité de présence (turn over),
  - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

#### Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
  - de l'évolution du salaire,
  - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
  - de la probabilité de survie (table de mortalité),
  - de la probabilité de présence (turn over),
  - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

#### Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

## ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS AU 30/06/2022

(En milliers de DH)

	Montants
<b>Engagements de prêt</b>	<b>7 771 975</b>
Donnés :	7 771 975
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	310 597
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	7 385 531
Clientèle de détail	75 847
Reçus :	-
<b>Garanties financières</b>	<b>7 353 601</b>
Données :	4 051 444
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	2 308 818
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	1 713 484
Clientèle de détail	29 142
Reçus :	3 302 157
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 302 157
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
<b>Autres engagements</b>	<b>-</b>
Donnés	-
Reçus	-
<b>Engagements et garanties financières en défaut</b>	<b>-</b>
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

## INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

### Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directeur, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
  - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
  - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
  - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
  - de l'évolution du salaire,
  - de l'âge au moment du départ (barème),
  - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
  - de la probabilité de survie (table de mortalité),
  - de la probabilité de présence (turn over),
  - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de DH)

	30/06/2022	31/12/2021
Provisions pour prime de fin carrière	43 687	42 432
Provisions pour indemnité de départ volontaire	9 784	9 600
Provisions pour prime de fidélité	44 547	43 825
<b>Total</b>	<b>98 019</b>	<b>95 857</b>

	30/06/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	2,2%	1,9%

## COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin juin 2022 se présente comme suit :

(En milliers de DH)

	Brut	ID	Net
<b>Impact Compte de Résultat</b>			
Dotation Provision Engagements Sociaux	804	-297	507
<b>Impact Capitaux Propres</b>			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	38 553	-14 265	24 289

**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca

**pwc**

PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa  
20220 Hay Hassani Casablanca

**GROUPE CREDIT DU MAROC**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE  
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2022**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 6 333 573, dont un bénéfice net de KMAD 326 086.

Elle a été arrêtée par le directoire le 21 juillet 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Du Maroc arrêtés au 30 juin 2022, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 juillet 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

  
  
Abdou Souleye Diop  
Associé

PwC Maroc

  
  
Leila Sijelmassi  
Associée







## ÉTAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>830 885</b>	<b>160 277</b>	<b>55 096</b>	<b>936 066</b>	<b>385 118</b>	<b>43 420</b>	-	<b>428 538</b>	-	<b>507 528</b>
- Droit au bail	20 379	1 100	-	21 479	-	-	-	-	-	21 479
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	810 506	159 177	55 096	914 587	385 118	43 420	-	428 538	-	486 050
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 378 487</b>	<b>89 797</b>	<b>6 979</b>	<b>2 461 306</b>	<b>1 386 451</b>	<b>39 935</b>	<b>-1 255</b>	<b>1 425 131</b>	-	<b>1 036 175</b>
- Immeubles d'exploitation	1 175 552	56 917	900	1 231 570	427 619	9 959	-705	436 873	-	794 696
. Terrains d'exploitation	249 919	-	195	249 724	-	-	-	-	-	249 724
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	897 825	56 917	705	954 038	399 902	9 950	-705	409 147	-	544 891
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	27 808	-	-	27 808	27 718	9	-	27 727	-	81
- Mobilier et matériel d'exploitation	491 418	17 979	1 168	508 229	412 803	14 070	-550	426 324	-	81 905
. Mobilier de bureau d'exploitation	92 841	1 969	550	94 260	84 968	1 749	-550	86 167	-	8 094
. Matériel de bureau d'exploitation	17 646	6 944	618	23 972	14 508	353	-	14 861	-	9 111
. Matériel de bureau Telecom	63 444	9	-	63 453	53 342	1 920	-	55 262	-	8 192
. Matériel Informatique	244 776	8 899	-	253 675	193 487	9 112	-	202 598	-	51 077
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	3 497	-	-	3 497	3 497	-	-	3 497	-	-
. Autres matériels d'exploitation	69 214	158	-	69 372	63 002	937	-	63 940	-	5 432
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	630 065	14 400	4 910	639 554	493 450	14 208	-	507 658	-	131 896
- Immobilisations corporelles hors exploitation	81 452	501	-	81 954	52 579	1 697	-	54 276	-	27 678
. Terrains hors exploitation	2 152	-	-	2 152	-	-	-	-	-	2 152
. Immeubles hors exploitation	49 093	-	-	49 093	34 087	697	-	34 784	-	14 309
. Mobiliers et matériel hors exploitation	10 066	438	-	10 504	8 040	397	-	8 436	-	2 068
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	20 142	63	-	20 205	10 452	603	-	11 056	-	9 149
- Écart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 209 372</b>	<b>250 074</b>	<b>62 074</b>	<b>3 397 372</b>	<b>1 771 569</b>	<b>83 355</b>	<b>-1 255</b>	<b>1 853 669</b>	-	<b>1 543 703</b>

## ÉTAT B11 - DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	1 276 147	214 748	8 413 618	23 540 516	33 445 029	33 214 084
Comptes d'épargne	-	-	-	9 795 364	9 795 364	9 869 331
Dépôts à terme	-	-	252 369	1 294 064	1 546 433	1 740 867
Autres comptes créditeurs	-	226	942 925	484 896	1 428 047	1 202 406
Intérêts courus à payer	-	-	-	44 825	44 825	57 644
<b>TOTAL</b>	<b>1 276 147</b>	<b>214 974</b>	<b>9 608 912</b>	<b>35 159 665</b>	<b>46 259 698</b>	<b>46 084 332</b>

## ÉTAT B13 - DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

Passif	30/06/2022	31/12/2021
Instrument optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	23 361	-
Créditeurs divers	573 838	358 425
Sommes dues à l'état	121 391	212 808
Sommes dues aux organismes de prévoyance	32 838	29 250
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	282 995	8 850
Fournisseurs de biens et services	483	894
Divers autres créditeurs	136 131	106 623
Comptes de régularisation	744 972	633 689
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	11 144	3 576
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc	4 598	426
Charges à payer	239 065	238 083
Produits constatés d'avance	375 457	338 500
Autres comptes de régularisation	114 708	53 105
<b>Total</b>	<b>1 342 171</b>	<b>992 114</b>

## ÉTAT B16 - DETTES SUBORDONNÉES AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	55 000,00	1	3,93%	10 ANS	INFINE	55 000	-	-	-	-
MAD	445 000,00	1	2,44%	10 ANS	INFINE	445 000	-	-	-	-
MAD	197 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	197 500	-	-	-	-
MAD	552 500,00	1	4,05%	10 ANS	INFINE	552 500	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 250 000,00</b>					<b>1 250 000</b>				

(En milliers de DH)

Souscripteur	COV	Nbre bons	Catégorie	Nominal	Nominal global	Maturité	Taux en %	Date de jouissance
CASA	18540	1	OB. PERPETUELLE	136 116	136 116	Indéterminée	3,975%	14/12/2020
WAF ASSUR	18541	1	OB. PERPETUELLE	21 753	21 753	Indéterminée	3,975%	14/12/2020
<b>TOTAL</b>					<b>157 869</b>			

## ÉTAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 634 357	386 073	515 870	501 869	-	4 038 168
Créances sur la clientèle	5 178 136	5 532 407	3 738 543	5 469 836	23 607 852	43 526 775
Titres de créance	823 162	296 339	422 427	4 081 064	395 118	6 018 110
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>8 635 655</b>	<b>6 214 819</b>	<b>4 676 839</b>	<b>10 052 769</b>	<b>24 002 970</b>	<b>53 583 052</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	465 685	761 541	946 493	302 187	-	2 475 907
Dettes envers la clientèle	359 249	351 307	739 563	106 888	-	1 557 007
Titres de créance émis	-	-	300 000	700 000	-	1 000 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 407 869	1 407 869
<b>TOTAL</b>	<b>824 934</b>	<b>1 112 848</b>	<b>1 986 057</b>	<b>1 109 075</b>	<b>1 407 869</b>	<b>6 440 783</b>

## ÉTATS DE SYNTHÈSE ARREDA AU 30 JUIN 2022

### BILAN ARREDA AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

ACTIF	30/06/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	19 369	28 509
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-
Créances sur la clientèle	1 402 763	1 201 515
Créances sur Mourabaha	1 401 655	1 199 818
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	1 109	1 697
Titres de transaction et de placement	-	-
dont certificat de Sukuk	-	-
Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	55 598	60 318
Immobilisations données en Ijara	-	-
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
dont certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar placés	-	-
Autres actifs	138	1 800
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 477 869</b>	<b>1 292 142</b>

(En milliers de DH)

PASSIF	30/06/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	675 003	555 709
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	675 003	555 709
Dépôts de la clientèle	122 247	100 117
Comptes à vue créditeurs	103 946	86 633
Autres comptes créditeurs	18 301	13 484
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	11 349	12 012
Dettes sur Mourabaha	11 349	12 012
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres passifs	443 572	405 459
Provisions pour risques et charges	3 390	2 890
Dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-
Dotation en capital	240 000	240 000
Reports	-24 045	-28 260
Résultat de l'exercice	6 354	4 215
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 477 869</b>	<b>1 292 142</b>

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ARREDA AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

	30/06/2022	30/06/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>20 357</b>	<b>12 488</b>
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	1
Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	20 043	12 301
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	313	186
Autres produits bancaires	-	-
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Istithmar reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>185</b>	<b>1</b>
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1	1
Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	184	-
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>20 171</b>	<b>12 488</b>
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>13 052</b>	<b>12 785</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>2 484</b>	<b>810</b>
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>1 800</b>	<b>236</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>6 435</b>	<b>-870</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>6 435</b>	<b>-870</b>
Impôts sur les résultats	81	-
<b>RESULTAT APRES IMPOT</b>	<b>6 354</b>	<b>-870</b>

### TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

(En milliers de DH)

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut à la fin de l'exercice	Provisions					Montant net à la fin de l'exercice	
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire (1)		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stock	Cumul à la fin de l'exercice		
Biens acquis - Mourabaha												
Biens mobiliers												
Biens immobiliers												
Biens acquis - Mourabaha pour donneur d'ordre	60 319	240 173	244 894		55 598							55 598
Biens mobiliers	1 920	13 714	14 905		729	NA	NA	NA	NA	NA	NA	729
Biens immobiliers	58 399	226 459	229 989		54 869	NA	NA	NA	NA	NA	NA	54 869
Biens acquis - Salam												
Biens acquis - Autres financements participatifs												

(1) Biens cédés en dehors des contrats de finance participative dont les produits de cession sont constatés en hors exploitation bancaire dans le compte 7613

### TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2022 AU 30/06/2022

(En milliers de DH)

Biens	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Encours des créances Mourabaha à la fin de l'exercice
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec les établissements de crédit et assimilés							
Marges constatées d'avance - Mourabaha avec la clientèle	318 914	70 056	20 043	1 687	864	366 375	3 956
Mourabaha							
Mourabaha pour donneur d'ordre	318 914	70 056	20 043	1 687	864	366 375	3 956
<b>TOTAL</b>	<b>318 914</b>	<b>70 056</b>	<b>20 043</b>	<b>1 687</b>	<b>864</b>	<b>366 375</b>	<b>3 956</b>

(1) Par remboursement anticipé ou autres

## DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30 JUIN 2022

(En milliers de DH)

DETTES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	11 349	11 349	12 012
- Mourabaha <sup>(1)</sup>	-	-	-	11 349	11 349	12 012
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>				<b>11 349</b>	<b>11 349</b>	<b>12 012</b>

(1) principalement les avances sur Mourabaha

## ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)

### EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2022

**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca

**pwc**

PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa  
20220 Hay Hassani Casablanca

#### CREDIT DU MAROC

#### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2022

En application des dispositions du Dahir n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit Du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6 961 985 dont un bénéfice net de KMAD 336 071 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Elle a été arrêtée par le directoire le 21 juillet 2022 dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 juillet 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

Mazars Audit et Conseil  
101, Bd Abdelmoumen  
20 380 CASABLANCA  
Tél : 0522 423 423 (L.C.)  
Fax : 0522 423 400

Abdou Souleye Diop  
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc  
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,  
20220 Hay Hassani - Casablanca  
T: +212 (0) 5 22 48 98 00 F: +212 5 22 23 88 70  
RC : 189187 - TP : 37999135  
IF : 1105708 - CHSS : 7567645

Leila Sijelmassi  
Associée